

Les impôts et taxes immobilières



Public concerné : Tous professionnels de l'immobilier

Prérequis : Exercer un métier relevant de la loi Hoguet
Ordinateur, portable, connexion internet HD

Modalités d'accès : Formation en e-learning

Durée : 2 heures

Tarif : 29€ TTC

Date ou période : 6 mois

Horaires :

- La partie e-learning est accessible 7/7 et 24h/24h.
- Le monitoring et l'assistance pédagogique sont disponibles du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.
- Les accompagnements individuels seront à programmer avec le formateur du lundi au vendredi entre 9H et 17H.

Lieu :

Formation Ouverte A Distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning.

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter à : contact@opcap.fr

Objectifs de la formation et compétences visées :

- Maîtriser les mécanismes de calcul et d'imposition des plus-values immobilières.
- Comprendre et appliquer les stratégies d'optimisation fiscale liées au déficit foncier.
- Identifier les opportunités et les conditions d'application de la loi Denormandie.
- Connaître les différentes taxes immobilières et leurs modalités d'application pour mieux conseiller les clients.

Les impôts et taxes immobilières

1. Introduction à la fiscalité immobilière

- Définition et objectifs de la formation
- Importance de la fiscalité immobilière pour les professionnels de l'immobilier

2. La plus-value immobilière

- Calcul et imposition de la plus-value
- Exonérations et abattements pour durée de détention
- Cas pratiques et exemples de calcul

3. Le déficit foncier

- Définition et mécanismes
- Conditions et charges déductibles
- Stratégies d'optimisation et cas pratiques

4. La loi Denormandie

- Objectifs et principes clés
- Logements et travaux éligibles
- Avantages fiscaux et comparaison avec d'autres dispositifs

5. Fiscalité des résidences secondaires

- Taxes et impôts applicables
- Majoration de la taxe d'habitation dans certaines communes
- Plus-value en cas de vente de résidence secondaire

6. Autres taxes et impôts sur l'immobilier

- Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)
- Taxe foncière et taxe d'habitation
- Taxe sur les logements vacants

Conclusion

- Synthèse des connaissances acquises
- Conseils pour une gestion optimale de la fiscalité immobilière

Les impôts et taxes immobilières

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- QCM/Quizz
- Grille d'évaluation
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Attestation d'assiduité mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- Relevé de connexions, signé par un représentant de l'organisme de formation indiquant :
 - La date de l'action et les heures de début et de fin d'utilisation du programme
 - La dénomination du ou des modules suivis.
 - Attestation de réalisation des unités, signée par un représentant de l'organisme de formation, détaillant les travaux finalisés en cohérence avec le programme de formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Méthodes pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Accès individualisé grâce à 1 login et 1 mot de passe par apprenant permettant le contrôle et l'évaluation par les tuteurs formateurs à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning.